



**LA COMMUNE DE VIARMES (5 299 habitants)  
RECRUTE UN ENSEIGNANT ARTISTIQUE DE GUITARE CLASSIQUE  
AU SEIN DE SON ECOLE DE MUSIQUE  
TEMPS NON COMPLET A RAISON  
DE 8/20<sup>ème</sup> HEBDOMADAIRES  
GRADE : ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE Principal 2<sup>ème</sup> classe  
VOIE STATUTAIRE OU A DEFAUT CONTRACTUEL**

Sous la responsabilité de la Directrice de l'Ecole Municipale de Musique, vous assurerez l'enseignement de la guitare classique en individuel et/ou collectif dans le cadre du projet d'établissement.

**Missions principales :**

Enseignement instrumental individuel et/ou collectif, de l'initiation au perfectionnement, en coordination avec les pratiques collectives,  
Suivi pédagogique et artistique des élèves (projets personnels, évaluations, contrôle continu)  
Participation, spontanée et active, aux projets de diffusion et à la vie de l'établissement, avec l'équipe pédagogique et en accord avec la Directrice (organisation d'auditions, de concerts et/ou de spectacles d'élèves),  
Dans le cadre de l'Education Artistique et Culturelle, participation aux actions de la Ville mais également, sur demande de la Directrice, à la concertation avec les partenaires,  
Implication dans la réflexion pédagogique et contribution à l'évolution de l'enseignement,

**Qualités requises :**

Formation approfondie et expérience de l'enseignement,  
Exigence artistique et pédagogique,  
Sens des relations humaines et aptitude au travail en équipe,  
Sens du service public  
Disponibilité et sens de l'initiative.  
Maîtrise d'un logiciel d'écriture musicale appréciée

**Conditions de recrutement :**

Nombre d'heures effectives de travail hebdomadaires suivant planning : 8 heures.  
A défaut de l'obtention du concours d'assistant d'enseignement artistique dans la discipline recherchée, le candidat devra être titulaire d'un DE dans la discipline mentionnée,  
Rémunération statutaire + Prime annuelle (sous conditions d'ancienneté) + avantage CNAS.

**POSTE À POURVOIR DES QUE POSSIBLE**

Les candidatures sont à transmettre (lettre manuscrite+ C.V.) à l'attention de Monsieur le Maire, par voie postale :

Place Pierre Salvi, BP 10, 95 270 Viarmes  
et par courriel [emm-direction@viarmes.fr](mailto:emm-direction@viarmes.fr);